

L'apport de la dimension linguistique dans le processus de construction identitaire à l'école

The contribution of the linguistic dimension to the process of construction identity at school

DRIDI Mohammed^{1*}

¹ Université Kasdi Merbah Ouargla, Algérie,
dridimoh@gmail.com

Date de soumission: 03/02/2021 Date d'acceptation: 05/06/2021 Date de publication : 10/06/2021

Résumé :

Cette contribution de caractère interdisciplinaire se focalise sur l'apport décisif de la langue dans le processus de construction identitaire en contexte scolaire algérien. Plus singulièrement, le présent article examine les rapports cruciaux entre les pratiques langagières et l'identité collective dans le système éducatif. Dans cette perspective, l'école algérienne constitue un instrument de la politique linguistique nationaliste et unificatrice. Cependant, le flux envahissant de la mondialisation s'efforce d'imposer la diversité linguistique comme étant un principe incontournable de la politique éducative. L'hypothèse heuristique qui nous a guidés stipule que loin d'être un outil simple de communication, la langue remplit une fonction identitaire.

Mots clés : identité ; langues ; école ; construction ; processus.

Abstract :

This interdisciplinary contribution focuses on the decisive contribution of language in the process of identity building in the Algerian school context. More specifically, this article examines the crucial relationship between language practices and collective identity in the education system.

From this perspective, the Algerian school is an instrument of nationalist and unifying language policy. However, the pervasive flow of globalisation is trying to impose linguistic diversity as an inescapable principle of educational policy. The heuristic hypothesis that has guided us states that, far from being a simple tool of communication, language fulfils an identity function.

Keywords: Identity; Languages; School; Construction; Process.

*Auteur correspondant.

1. Introduction :

Dans le champ vaste des sciences humaines et sociales, le concept d'identité se caractérise par sa polysémie et la diversité de ses significations. Elle demeure l'une des notions extrêmement difficiles à saisir d'emblée. De plus, cette difficulté n'est pas exclusivement de nature linguistique puisque pour définir et analyser l'identité, nous devons nous positionner à propos de tels problèmes, et par conséquent s'engager dans des débats d'ordres idéologique, politique ou parfois politicien. Dès lors, il nous semble inutile d'isoler dans l'identité de ce qui relève de la politique. Au contraire, nous admettons que les phénomènes identitaires sont de nature intrinsèquement politique.

Aujourd'hui, tout discours politique sur la construction ou la quête d'une identité collective en Algérie, dite souvent nationale, passe nécessairement par la prise en considération des enjeux linguistiques et culturels qui sont liés à cette question identitaire.

Par conséquent, on ne peut pas nier le fait que la langue peut être mobilisée par la politique ou l'idéologie puisque comme l'affirme très justement Salikoko : « *le rôle de la langue comme marque identitaire peut être très politisé, surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social* »¹. Cette position politique s'oppose à celle qui minimise le rôle de l'intervention des facteurs politiques en mettant en valeur les mécanismes et les rapports mutuels qui régissent cet univers clos.

Dans cette perspective, la langue peut servir comme le noyau permanent et le garant de cette identité nationale, surtout dans ces circonstances mouvantes caractérisant notre société algérienne. Une langue ne peut donc pas être appréhendée indépendamment du patrimoine culturel, idéologique ou esthétique qu'elle véhicule d'une manière ou d'une autre. Au contraire : « *Une langue ne sert pas à communiquer, elle sert à être* »² ; cette réflexion de Jacques Berque exprime clairement le lien profond de la langue à l'identité.

Ainsi, dans le secteur de l'éducation, l'école est envisagée comme institution remplissant la fonction d'un instrument susceptible de participer à la construction d'une identité collective. Cette dernière sera le fruit des efforts conjugués entre une politique linguistique éducative pertinente et une didactique qui s'attache à tenir compte de la spécificité du contexte linguistique algérien.

2. Polysémie du concept de l'identité collective :

De prime abord, il nous semble indispensable d'envisager sous l'angle théorique la thématique relative au concept de l'identité ainsi qu'à l'ambiguïté fondamentale qu'il présente, et à travers les différentes approches relevant des champs disciplinaires divers. Au cours des dernières décennies, ce terme d'« identité » et l'adjectif qui en dérive, « identitaire » sont des mots qui ont jailli en envahissant non seulement les recherches académiques mais aussi la scène publique comme l'indique Mucchielli :

*« De nos jours, et cela depuis près de cinquante ans les ouvrages et articles parlant de l'identité sont plus prisés d'un grand public comme du public spécialisé en sciences humaines. Le succès du concept s'est accéléré depuis. On peut compter chaque année près d'une dizaine d'ouvrages et près d'une vingtaine d'articles abordant ce sujet ».*³

Il s'agit d'un phénomène de mode, la prolifération des expressions telles que quête identitaire, construction identitaire, repli identitaire, revendication identitaire est particulièrement significative et suggère la valeur importante attribuée à ce concept et relève la place privilégiée à laquelle elle était invoquée.

Il sera donc nécessaire de nous interroger sur les différentes acceptions de ce terme dans le dessein d'éclairer cette ambiguïté puisqu'il possède deux significations différentes mais qui se contredisent aussi. D'une part « *Le dictionnaire associe le mot identité avec la similitude et la communauté, l'unité et la permanence, et l'oppose à l'altérité, au contraste à la différence, et à la distinction. Ici, l'identité est le caractère de ce qui est identique* »⁴. D'autre part, l'identité se présente comme structure ouverte, toujours en mouvances, en communication avec l'extérieur, et où le regard d'autrui est structurant. Elle est donc ancrée dans la relation avec autrui et s'enrichit de cette différence entre le même et l'autre. Cette deuxième acception instaure une interaction fondamentale entre les deux termes du couple « identité / altérité » et conçoit autrui comme « *un miroir dont chacun a besoin pour se reconnaître lui-même* »⁵.

Cette double conception de l'identité n'est pas la seule entrave à franchir car nous reconnaitrons que la réflexion sur l'identité nous place sans cesse à des carrefours de disciplines voire de théories (anthropologique, psychologique, sociologique, culturelle, etc.). Aussi, selon Mucchielli la diversité des formes de

**L'apport de la dimension linguistique dans le processus de construction
identitaire à l'école**

l'identité et la multiplicité des référents définitoires (racial, ethnique, culturel, linguistique, etc.) complexifient notre tâche.

« Ainsi donc, il existe quantité de définitions possibles de l'identité. Chaque science humaine, en fonction de sa théorie de référence, en fonction des concepts qui lui servent à découper le monde, peut proposer une approche spécifique de l'identité d'un acteur sociale. [...] aucune science ne peut définir l'identité totale d'un acteur, chaque science en propose une approche »⁶.

À travers notre survol des emplois variés du terme d'identité et de ses synonymes, il nous semble pertinent pour expliquer les processus de construction, d'adopter l'approche sociologique qui stipule que l'identité collective se forme ou plus précisément se construit au sein de la société et que *« les acteurs sociaux étant constructeurs de leur identité, des matériaux leur sont nécessaires pour la réalisation de tel ouvrage »⁷*. En effet, la socialisation à travers ces différentes formes (école, langue...etc.) constitue un moyen participant à la construction sociale de l'identité.

Néanmoins, l'identité n'appartient pas exclusivement à la sphère sociale mais également au registre psycho-individuel et *« s'inscrit dans une tension et une homologie entre l'individu et le groupe, entre les besoins internes et les influences sociales, entre la singularité et la pluralité »⁸*. Si elle est toujours sociale, au sens où la personne est un être social ayant nécessairement besoin de l'autre pour se développer, elle n'est pas strictement déterminée par les contingences sociales, si tant est qu'on accorde à la personne une certaine capacité de réflexion, de création et de récréation du monde. Par son individualité, biologique, psychique et biographique, chaque individu participe à sa propre construction ainsi qu'à celle de sa société.

3. Construction identitaire à l'école :

Il est communément admis que la politique éducative se préoccupe de la contribution de l'école à la construction identitaire des élèves en milieu scolaire généralement de caractère plurilingue. La finalité de l'éducation ne consiste pas uniquement à inculquer un savoir mais elle se focalise aussi sur l'apprentissage des valeurs culturelles qui participeront à l'affermissement de l'identité nationale :

« Tous les pays au monde, de quelques modèles socioculturels et politique dont ils s'inspirent, utilisent l'institution scolaire non pas

seulement comme lieu d'enculturation de l'enfant aux multiples valeurs de la rationalité universelle, mais aussi comme espace institutionnel de l'apprentissage des caractères nationaux de l'identité collective. »⁹.

Partant du constat de Boutefnouchet, en Algérie comme ailleurs, l'école est censée jouer un rôle unificateur de plus en plus considérable dans la façon dont les élèves développent leur rapport à l'identité, en particulier en ce qui concerne le rapport à la langue et à la culture.

« Éducation se fonde dans ce rapport sur une double base cognitive : la formation à la vie professionnelle et la formation à la vie sociale. Cette dernière implique l'enseignement culturel [...] Aussi, éducation et culture s'interpénètrent et s'entrecroisent, de façon serrée, sans constituer pour autant une entité commune »¹⁰.

Puisque dans ce contexte scolaire, l'identité se doit d'être comprise comme étant le résultat d'une construction sociale et culturelle, plutôt que comme un attribut prescrit qui aurait été acquis au moment de la naissance.

Dans le système éducatif, toute réflexion rationnelle ne peut pas porter uniquement sur les élèves et leur rapport à l'identité et au groupe d'appartenance tenter de cerner la question. La façon dont les enseignants se positionnent par rapport à leur intervention auprès de leurs élèves s'avère aussi un élément essentiel de cet examen tout en adoptant des stratégies identitaires : l'enseignant cherche par exemple, la conformité et la similitude avec des élèves de son appartenance linguistique ou ethnique tout en cultivant la différenciation avec ceux qui appartiennent à d'autres communautés linguistiques ou groupe ethniques.

L'acceptation du concept de l'identité par Erikson¹¹ est plus pertinente dans ce contexte scolaire car elle suppose une interrelation de l'identité individuelle et de l'identité sociale dans un même mouvement d'identification d'une identité de fait. Celle-ci combine à la fois les attributs sociaux catégoriels avec les caractéristiques psychologiques individuelles.

4. Politique éducative et dimension linguistique :

La question de l'enseignement des langues intéresse évidemment les systèmes éducatifs en ce qu'ils sont directement responsables de la qualité et de l'efficacité de cet enseignement comme le confirme Taleb Ibrahimî en abordant l'enseignement de l'arabe dans le système éducatif algérien : « *Il est certain que le système éducatif, par l'importance de son action symbolique, a toujours été le lieu et moyen privilégiés de transmission, de reproduction et d'imposition de la norme linguistique dans toute société* »¹².

Dès lors, il sera pertinent que le système éducatif algérien doive s'interroger sur ses ridicules résultats que dévoilent les propos suivants : « *l'école algérienne a été qualifiée de sinistrée* »¹³. Cette question relève donc du ressort de la politique éducative et de la gestion de la politique des langues à l'Éducation Nationale.

D'après Taleb Ibrahimî « *il ne soit pas possible de discuter d'un quelconque problème relatif à l'école et/ou l'enseignement sans que les véritables questions soient masquées par la question linguistique* »¹⁴. En Algérie, la question linguistique a toujours été délicate lors des nombreuses réformes du système éducatif qui se sont succédées depuis l'indépendance, et les tentatives d'arabisation n'ont pas été réalisées sans heurts.

Isolément des conséquences positives et négatives de ces réformes pédagogiques et des insuffisances ayant entravé leur application, il est indéniable que la dimension linguistique reste la dimension essentielle dans les politiques éducatives connues depuis l'indépendance est un indice fort de la présence des questions identitaires au niveau des dirigeants du pays.

La mission de l'éducation en telle langue repose généralement sur le cadre constitutionnel, le contexte historique, la loi scolaire, ainsi que sur la réflexion sociale et juridique et la recherche scientifique. D'une part, son mandat est d'assurer une expérience d'apprentissage scolaire dans le cadre de la langue, de la culture et de la communauté en question. D'autre part, son mandat est de contribuer à remédier aux effets grandissants de la mondialisation linguistique et culturelle subie par les élèves et par la communauté.

Moatassime affirme dans une analyse comparative des différents systèmes éducatifs des pays maghrébins que :

« s'il est donc un domaine qui peut se prévaloir d'une large communauté de vue au Maghreb, malgré le manque de concertation, c'est bien celui de l'éducation : où les grandes lignes pédagogiques des principaux Etats maghrébins offrent une similitude étonnante [...] un examen rapide des manuels scolaires permet de révéler, dans chaque Etat maghrébin, une double expression idéologique : nationalisme dans son contenu historique et politique, mais arabiste et islamique dans sa finalité philosophique ; familiale et sociale dans son contenu civique, mais scientifique dans son objectif pédagogique »¹⁵.

Ainsi, l'éducation doit être dispensée dans un riche environnement linguistique et culturel qui permet à l'élève de s'intégrer à la culture en question et à sa propre communauté pour faire échec à l'assimilation. Cette intégration se réalise au moyen de vécus et d'engagements à la vie culturelle et communautaire qui nourrissent son identité et son appartenance.

Cette éducation aux langues et aux cultures est conçue comme une partie majeure d'un projet éducatif global. De ce fait, l'enseignement des langues aux établissements scolaires ne peut être dissocié de la politique éducative de l'Etat dont le volet linguistique constitue un critère de premier rang. Ainsi, la division des langues de l'UNESCO a lancé en 1987 un projet international baptisé Linguapax pour l'enseignement des langues et des littératures étrangères. Ce projet considère que :

« L'éducation est une partie fondamentale du processus grâce auquel les individus sont socialisés et acquièrent des valeurs, des attitudes et des modèles comportementaux. En présentant à l'apprenant des pratiques communicatives différentes des siennes, l'enseignement des langues offre un excellent moyen de promouvoir les valeurs et les représentations qui favorisent le développement d'une culture de la paix. »¹⁶

Ces enseignements doivent être fondés sur une politique linguistique digne de ce nom, et non comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui et depuis plusieurs années, particulièrement en matière des langues en présence en Algérie, sur des déclarations ou sur des décisions politiciennes, et au mieux de méconnaissances du domaine comme le déclare le sociolinguiste Elimam:

**L'apport de la dimension linguistique dans le processus de construction
identitaire à l'école**

« Le bilan de ces trente dernières années en matière de politique linguistique est certainement des plus complexe. Et la complexité, il faut le souligner, ne réside pas tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'absence de solutions démocratiques et clairvoyantes a fait de la question linguistique en Algérie une véritable épée de Damoclès vacillant au-dessus de la tête des politiques »¹⁷.

Sur le terrain, la mise en œuvre d'une politique éducative suppose une marge d'action, d'analyse d'une situation, des objectifs et des stratégies coordonnées d'un groupe d'acteurs mobilisant diverses ressources. Toutefois, il n'est pas toujours simple d'évaluer la présence de ces différents éléments. Ainsi, en ce qui concerne la marge d'action, les analyses qui se situent dans le long terme font généralement apparaître les pesanteurs du social par rapport aux projets des acteurs.

Cependant, à certains moments et notamment quand les institutions sont affaiblies les choix singuliers de certains acteurs politiques exerçaient une influence déterminante. Ce serait le cas, par exemple, de certaines décisions ministérielles portant sur la réforme de certains aspects du système éducatif algérien. Même si les objectifs poursuivis sont loin d'être toujours clairs pour les acteurs et peuvent être conflictuels non seulement entre les groupes en présence mais aussi au sein d'un même groupe.

Les stratégies sont très difficiles à saisir car elles évoluent rapidement en fonction des changements de contexte ou des intentions que l'on prête aux uns et aux autres. Ce qui met en question également les éléments de continuité et de rupture entre les politiques éducatives. Ainsi dans la période récente, nous constatons une abondance des réformes envisagées en fonction de l'alternance politique d'où les reproches d'une rupture dans l'orientation de ces réformes.

Enfin, il ne faut pas négliger les effets de la mondialisation. Le fait que ces contraintes s'appliquent de façon similaire à de nombreux pays, mais aussi le fait que se développent les échanges internationaux et des instances exerçant certaines autorités sur les Etats, favorisent le recours à des emprunts étrangers pour élaborer et pour légitimer les réformes : *« Cette mondialisation des flux culturels et marchands bouscule la législation propre à chaque pays et entraîne l'élaboration de droits régionaux (par exemple un droit européen) ou mondial de culture »¹⁸.*

5. Ecole algérienne entre unification et diversification linguistiques :

L'école publique, en tant qu'institution étatique a pour fonction essentielle d'inculquer aux enfants les valeurs morales qui constituent le ciment de la société ; ces idéaux éducatifs propres à chaque société, et s'imposent aux individus. Par ailleurs, l'école prépare chacun à la place qui va être la sienne dans la division sociale du travail. L'école doit donc à la fois unifier et diversifier en faisant intérioriser les valeurs dominantes et partagées de la communauté.

Partant du principe que :« *Les interventions politiques en matière de langue s'inspirent rarement des motifs purement linguistiques ; elles se rapportent le plus souvent à des projets de société formulés en fonction d'objectifs d'ordre culturel, économique et politique* »¹⁹, la politique éducative de la Algérie et en son sein la politique éducative aux langues et aux cultures doivent reposer sur des finalités bien établies. Ces finalités seront atteintes si sont à leur tour désignés et poursuivis des objectifs à court et à moyen termes. Les valeurs véhiculées par ces finalités sont celles qu'on attribue traditionnellement aux fondements de la nation algérienne et plus largement aujourd'hui à l'Algérianité. Elles sont dignes d'être fermement défendues et éventuellement clairement opposées à d'autres. En tant que valeurs fondamentales, elles doivent être présentées comme non négociables.

Mais la politique nationale relative à l'enseignement des langues en Algérie reste à confectionner. Cette politique reconnaît que la diversité culturelle de l'Algérie constitue un précieux atout pour le pays et se fixe comme tâches de promouvoir le plurilinguisme, le développement des langues officielles et le respect pour toutes les langues internationales utilisées dans le pays et qui s'imposent au sein du marché linguistique mondial tels que l'anglais et le français.

Puisque dans le contexte actuel de la mondialisation des échanges, la promotion de la diversité apparaît comme l'un des enjeux majeurs pour assurer le maintien et la sauvegarde des cultures et des langues du monde. À ce titre, le développement et la promotion de l'arabe ainsi que du tamazight s'inscrivent d'emblée à l'intérieur de ce défi afin que ces langues, que nous avons en partage, continuent de jouer leur rôle identitaire en tant que langues nationales.

Il est à souligner que le mandat de l'école en lui-même a très peu changé au fil des ans, malgré les changements importants ressentis au sein de sa clientèle. Nous continuons de se donner comme mandat de voir à la construction des savoirs,

*L'apport de la dimension linguistique dans le processus de construction
identitaire à l'école*

de reproduire les valeurs présentes dans la société. Dans le cas de l'école algérienne l'accent était mis, durant une longue époque, sur le maintien de la langue et de la culture arabes comme étant des instruments d'unification et de préservation de l'unité de la nation algérienne. Cette vision part du principe que « *La politique, toujours à la recherche d'une unité, gère des ethnicités et rencontre inévitablement, à un certain moment, le problème de la langue comme facteur de l'identité culturelle pour fonder l'Etat et la nation* »²⁰.

Nous avons déjà évoqué la prudence qu'il fallait observer face aux sentiments nationalistes en raison de leurs éventuelles conséquences indésirables, mais il faut aussi signaler que cette attitude vaut aussi bien lorsque les concepts de nation et d'État se recoupent que lorsqu'une nation n'a pas son propre État²¹.

L'interrogation épineuse qui se pose serait alors la suivante : est-il acceptable de cultiver un sentiment national dans un monde globalisé où s'effondrent les limites des frontières politiques et culturelles ? Ne faudrait-il pas transcender l'attachement aux cultures locales et se placer dans une perspective plurielle ?

L'existence d'un éventuel antagonisme entre nationalisme et mondialisme, ne signifie nullement l'exclusion de l'une ou de l'autre. Ceux qui, sous prétexte de surmonter des obstacles et des préjugés, se déclarent « citoyens du monde » sans attachement à un territoire, à une histoire et une culture particulières, ont du mal à adopter une attitude de compréhension et de respect à l'égard d'autres identités et, en définitive, ils restent immergés dans les cultures dominantes.

Si, dans un premier temps, nous opposons nationalisme et mondialisation, c'est parce qu'au nom de la mondialisation on court le risque de voir s'éteindre les minorités culturelles, celles qui n'ont pas suffisamment de pouvoir politique, économique ou militaire pour occuper l'espace dans les instances internationales, surtout si elles n'ont pas leur propre État. Même si : « *cette politique d'homogénéisation linguistique n'a pourtant pas réussi à éradiquer les trois langues qui font la réalité linguistique en Algérie* »²².

Un monde à la pensée unique et, éventuellement, avec une culture unique entraînerait un appauvrissement de l'humanité et une autre forme de domination exercée par certains peuples sur d'autres, car, dans la pratique, c'est la culture dominante qui marque de son empreinte un pays ou un groupe de pays.

Finalement, la mise en œuvre des politiques linguistiques dépend de la volonté politique de sortir les débats et les pratiques qui se développent autour de celles-ci des pesanteurs idéologiques dans lesquelles ces débats et ces pratiques s'engluent.

En effet, l'unification linguistique affirmée par l'école s'est longtemps présentée comme l'ennemie de la langue et la culture berbère, et aujourd'hui, alors que les identités plurielles frappent à la porte de l'école, force est de constater qu'elles se font difficilement entendre de l'institution scolaire. Le décalage est si grand que l'école algérienne est perçue comme une forme d'oppression contre les communautés linguistiques berbérophones. À l'intérieur des processus d'aménagement linguistique, il faut dorénavant concilier l'intérêt particulier de chaque nation de préserver sa langue et d'en assurer la diffusion avec l'intérêt de toutes ces nations réunies de communiquer entre elles et de contrer les pressions d'uniformisation des langues et des cultures.

En somme, la situation actuelle se situe entre les effets de la localisation et impératifs de la communication et des échanges mondiaux ; paradoxes dans l'usage et dans les politiques des langues. Ce défi de diversification qui se pose nous force à repenser les questions relatives à aux stratégies de gestion du plurilinguisme sous l'angle de l'apprentissage des langues et de l'aménagement de l'usage des langues.

Ces débats sur l'aménagement linguistique renvoient souvent à la notion de droit linguistique et à la manière de gérer les tensions qui résultent de la concurrence entre les diverses revendications fondées sur ce droit. Un aspect de ces débats concerne le désir d'une société de promouvoir sa langue sur son territoire dans le respect des droits linguistiques des individus et des groupes. Même s'il existe plusieurs tentatives de définition de la nature et de la forme du droit linguistique ; *la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques de Barcelone*²³ en 1996 semble un pacte judicieux.

5. Conclusion

La politique éducative d'instrumentalisation de l'école confirme l'hypothèse selon laquelle le système éducatif est un moyen efficace susceptible de participer à la construction d'une identité collective dite nationale. Ce lieu semble, à travers notre examen, un espace incontournable où se dérouleront ses processus de construction identitaire. Autrement dit, l'école est

**L'apport de la dimension linguistique dans le processus de construction
identitaire à l'école**

considérée comme un outil de résistance et de défi qui peut contrecarrer le flux envahissant de la mondialisation et ses effets nocifs à l'unité de la nation.

Dès lors, la situation linguistique algérienne qui se caractérise par sa pluralité et sa diversité nous a conduits à repenser l'apport de la prise en charge des langues existantes à ce processus de construction identitaire. Ainsi, la politique éducative d'enseignement des langues participe efficacement à l'affermissement des fondements de notre identité collective.

6. Références bibliographiques :

- ¹Salikoko, M.(1997), « Identité »,Marie-Louise Moreau (éd), *Sociolinguistique : Concepts de base*.Mardaga, Liège, p.161.
- ² Grandguillaume, G. (1977), « Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb », *Peuples Méditerranéens*, L'Harmattan, Paris, N°1, octobre-décembre, p.95-119.
- ³Mucchielli, M. (2003), *L'identité*, PUF, Paris, p. 06.
- ⁴Lorenzi-Cioldi, F&Doise, W. (1999), « Identité sociale et identité personnelle », R.Y. Bourhis& J.-P Leyens, *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Mardaga, Liège, p.69.
- ⁵ Lipiansky, E-M, (1998),«psychologie aujourd'hui», Camilleri, C.,& al., *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, p.25
- ⁶Mucchielli,*op.cit*, p.17.
- ⁷Vinsonneau, G., (2002),*L'identité culturelle*, Armand Colin, Paris, p.13
- ⁸ Edmond, M., (2005),*Psychologie de l'identité Soi et le groupe*, Dunod, Paris, p.121.
- ⁹Thaalibi,B-M.(2000),*L'identité au Maghreb, l'errance*, Casbah éditions, Alger, p.114.
- ¹⁰Boutefnouchet, M., (2004),*La société algérienne et transition*, OPU, Alger,p.85.
- ¹¹ Erikson, E.,(2011), *Adolescence et crise : la quête de l'identité*,Flammarion, Paris.
- ¹²Taleb Ibrahimy, K.,(1997),*Les Algériens et leur(s) langue(s): éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, éd. El Hikma, Alger, p.120.
- ¹³Boutefnouchet, M.,*op.cit.*, p.87.

¹⁴Taleb Ibrahimi, K., (1993), « A propos de l'école algérienne d'Ibn Badis à Pavlov, de M. Boudalila-Greffou, quelques réflexions sur les pratiques didactiques dans l'enseignement de la langue arabe dans le système éducatif algérien » NAQD, n° 5, avril-out, p.73.

¹⁵Moatassime, A., (1992), *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, PUF, p.22-23.

¹⁶ Voir le site [<http://www.linguapax.org/queang.html>].

¹⁷ A. Elimam, *op.cit.*2004, p.17.

¹⁸Warnier, J.-P., (1999b),« Autour d'un livre : Construire la culture matérielle », *Politique Africaine*, 76, décembre, p.71.

¹⁹ Leclerc, J., (1986), *Langue et société*,Laval,Mondia, p.208.

²⁰ Olivier, C., (1995), « Politiques et didactique des langues », *Les politiques linguistiques*, les Cahiers de L'ASDIFLE n° 7, Paris, p.5.

²¹ Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne N° 1, Janvier 2003, Quelle Politique linguistique pour quel Etat-nation?, [<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>].

²²Benrabah, M., (2002), « Ecole et plurilinguisme en Algérie : un exemple de politique linguistique éducative négative » *éducation et sociétés plurilingues*, Pesando, Aosta (Italy), n° 13 Décembre.

²³L'intégralité du texte de cette déclaration est disponible à l'adresse suivante : <http://www.troc.es/mercator/main-gb.htm>.